

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 26 septembre 2012 à 20 heures en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 27 juin 2012
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport commission de construction
4. Décision modificative du budget (E. Muller)
5. Indemnité de conseil au Percepteur (E. Muller)
6. Rapport annuel 2011 du service de l'eau potable (E. Muller)
7. Rapport annuel 2011 du service de l'assainissement (E. Muller)
8. Périmètre de la Com Com de Molsheim-Mutzig (E. Muller)
9. Devenir du bâtiment du presbytère
10. Travaux Quai St Jean : réseaux France Telecom
11. Contrat de maintenance de l'aire de jeux
12. Extension du réseau d'assainissement chemin du Rothstein
13. Acquisition de terrains
14. Approbation de devis
15. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2012

Sous la présidence de M. Bruno SIEBERT, Maire,

Membres présents : Hélène DATICHY, Ernest MULLER, Pierre HERZOG, Adjoint, Frédéric ROECKEL, André REGIN, Adrien KIFFEL, Fabienne MEYER, André SCHAEFFER, Mathieu ZOELLER, Yves GANDON, Francis BOTZ, Rémy FISCHER, Agnès BORACH-BLANC,

Membre absent excusé : Brigitte REDONNET

48/12 Approbation de la séance du 27 juin 2012

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 27 juin 2012 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observations, on passe à la signature du registre.

49/12 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

50/12 Rapport commission de construction

Monsieur le Maire rend compte des réunions de la commission. Deux demandes de permis de construire, une demande de permis modificatif, une demande de permis de démolir et trois déclarations préalables ont été étudiées.

51/12 Décision modificative du budget (E. Muller)

Monsieur MULLER Ernest, Adjoint chargé du budget, informe qu'il est nécessaire de modifier le budget pour pouvoir verser, pour la première fois, notre contribution au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Ainsi, le conseil municipal, à l'unanimité, vote la modification budgétaire suivante :

c/73925 dép.fonct + 2 000

c/66111 dép. fonct - 2 000

52/12 Indemnité de conseil au Percepteur (E. Muller)

VU l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des Régions,

VU le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

VU l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983, et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Mme CLOCHETTE Michèle, receveur municipal,
- d'accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49 €.

53/12 Rapport annuel 2011 du service de l'eau potable (E. Muller)

Monsieur MULLER Ernest, Adjoint, présente ce rapport qui ne soulève aucune remarque particulière.

54/12 Rapport annuel 2011 du service de l'assainissement (E. Muller)

Monsieur MULLER Ernest, Adjoint, présente ce rapport qui ne soulève aucune remarque particulière.

55/12 Périmètre de la Com Com de Molsheim-Mutzig (E. Muller)

Monsieur MULLER Ernest, Adjoint, présente le projet d'arrêté préfectoral du 26 juin 2012 qui étend le périmètre de la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig aux communes de Heiligenberg, Oberhaslach et Niederhaslach, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig à ces trois communes.

56/12 Devenir du bâtiment du presbytère

Monsieur le Maire informe que l'arrêté autorisant la désaffectation et le transfert du presbytère a été signé par la Préfecture en date du 13 juillet 2012. La commune peut donc disposer librement de ce bien et le vendre si tel est son souhait.

Après les explications juridiques données par Monsieur MULLER Ernest, Monsieur le Maire rappelle certains éléments dont il faut tenir compte, à savoir que le logement est loué et que la proximité de l'église avec la sortie de secours et l'accès à la chaufferie nécessite la mise en place d'une servitude de passage. Il faudra également déplacer le calvaire.

Après débat, le conseil municipal :

- à l'unanimité, décide de vendre ce bâtiment et de confier la vente à Monsieur MURA Philippe, agent immobilier,
- avec 2 abstentions et 12 voix Pour décide de fixer le prix de vente « plancher » à 190 000 euros. Ce montant a été arrêté au vu de deux estimations réalisées par des agents immobiliers et tient compte des contraintes énumérées ci-dessus, ainsi que de l'état général du bâtiment.

57/12 Travaux Quai St Jean : réseaux France Telecom

Dans le cadre des travaux de voirie projetés, il est prévu également l'effacement des réseaux France Telecom. Monsieur le Maire présente la convention de partenariat qui fixe les modalités juridiques et financières de l'opération.

Après discussion, le conseil municipal, avec 1 abstention et 13 voix Pour autorise le Maire à signer ladite convention et à prendre en charge sur le budget communal les frais d'un montant de 4 500 € HT.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe du retard pris par ce dossier, notamment en raison de l'évolution inquiétante de l'estimation du coût de mise en place des palplanches. Les services techniques recherchent d'autres solutions. Les travaux ne se dérouleront qu'au printemps 2013.

58/12 Contrat de maintenance de l'aire de jeux

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 44/12 du 27 juin 2012 où il a été décidé de ne plus réparer les équipements détériorés et de les enlever systématiquement.

La question se pose de savoir si le contrat de maintenance signé avec SATD a encore son utilité. Après débat, les conseillers décident unanimement de le maintenir.

59/12 Extension du réseau d'assainissement chemin du Rothstein

Monsieur le Maire informe d'un projet de construction Chemin du Rothstein nécessitant l'extension du réseau d'assainissement. Renseignements pris auprès de la Communauté de Communes, gestionnaire du réseau, les travaux estimés à 35 000 € seront pris en charge à hauteur de 30 % par la CC et 70 % par la Commune.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à l'extension du réseau d'assainissement Chemin du Rothstein et inscrira cette dépense au budget 2013.

60/12 Acquisition de terrains

Monsieur le Maire informe de l'opportunité d'acquérir deux parcelles de terrains pour augmenter la réserve foncière de la commune.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide d'acquérir deux parcelles appartenant à Mme RAUCH née WISS Marie –Jeanne de Dahlenheim ci-dessous référencées :

Référence cadastrale	Contenance	Prix de vente
Section 3 n° 43 Lange Wood	15.52 ares	75€/are soit 1 164.00 €
Section 3 n° 46 Grosse Breusch	19.36 ares	70 €/are soit 1 355.20 €

- autorise le Maire à signer l'acte notarié et à prendre en charge les frais de la procédure.

61/12 Approbation de devis

Le conseil municipal approuve les devis suivants :

- devis G22-1163 de Gerner pour la fourniture d'une plaque signalétique pour 147.90 € HT,
- devis G22-1172 de Gerner pour la fourniture d'un support 3 mats + 3 pavillons pour 406 € HT,
- proposition de contrat de maintenance de l'installation d'arrosage automatique du terrain de foot avec la Sté Est Arro pour un montant annuel de 210 € HT, approuvé avec 4 abstentions, 3 Contre et 7 Pour.

62/12 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- mise en place du garde corps au Woerthel,
- chantier terminé devant la maison Normand au Canal,
- possibilité d'utilisation des infrastructures (vestiaires, terrain) d'Ergersheim pour notre équipe féminine avec mise en place d'une convention ; les conditions ne sont pas encore arrêtées,
- discussion à propos des locations de la salle polyvalente : entretien des locaux, dépenses d'électricité et d'enlèvement des ordures ménagères ; ce point sera revu et approfondi,
- Witz Owe prévu le vendredi 12 octobre,
- le select'om va remplacer les conteneurs du point d'apport volontaire ; pour répondre aux préconisations du Grenelle de l'environnement, il faudrait 4 points d'apport volontaire dans notre commune !
- projet d'arrêté municipal rédigé par Mr Schloegel pour la protection du site du Horn ; dossier à étudier,
- l'office de tourisme recense les emplacements pour camping-cars ; la commune n'en dispose pas et n'a pas la volonté d'en créer,
- bon fonctionnement du transport scolaire du RPI ; mécontentement de certains parents car le bus affiche un léger retard le matin,
- problème de comportement de certains jeunes durant l'été,
- prochaine session fixée le 7 novembre 2012.

La séance est levée à 22 h 30

Pour extrait conforme
A Wolxheim, le 2 octobre 2012
Le Maire
Bruno SIEBERT